

Les oreilles du pouvoir

Pour la première fois, un récit détaillé de l'affaire des "micros du Canard" met au jour tous les aspects des méthodes de basse police utilisées en 1974. Quarante ans plus tard, les tentations restent fortes...

par Marie RENAUD

RAYMOND Marcellin (1914-2004) participa, sous la IV^e et la V^e République, à seize gouvernements, dont cinq fois avec le maroquin de ministre de l'Intérieur. Qui pourtant, hors de son fief électoral du Morbihan, se souviendrait de ce politicien s'il n'avait été au cœur de l'affaire des micros du Canard ? Malgré ses dénégations, l'Histoire a retenu Marcellin comme le champion du combat entre le pouvoir et la presse d'investigation.

Il faut dire qu'en s'attaquant au Canard Enchaîné, il n'avait pas choisi la cible la plus facile. Le « Volatile », comme l'appelait De Gaulle, avait toute l'énergie et tout le talent nécessaires pour ne pas se faire plumer. Mais son ancien rédacteur en chef, Claude Angeli, nous met en garde : les gouvernements passent, les mauvais penchants demeurent, et quarante ans après l'affaire des micros, la tentation reste forte d'utiliser police et justice pour contrôler l'information.

Pour les gouvernants de toutes les couleurs, « l'envie de savoir ce qui se mijote au sein des salles de rédaction ou dans les QG de leurs adversaires est toujours la plus forte. Et trop grande la force d'âme nécessaire pour ne pas succomber à la tentation », note Claude Angeli. Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac, Sarkozy ont tous été victimes d'écoutes téléphoniques clandestines avant d'accéder au pouvoir et de faire écouter à leur tour leurs opposants. Pire : avec les dispositions incluses par le gouvernement Ayrault dans la dernière loi de programmation militaire sous prétexte de prévention du terrorisme, Le Canard enchaîné serait aujourd'hui dans l'incapacité de publier une bonne partie des articles qui ont suivi la découverte dans ses locaux, en décembre 1974, des fameux

micros et qui ont révélé les méthodes de basse police du gouvernement de Pierre Mesmer.

Ce rappel n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage que viennent de faire paraître Claude Angeli et Stéphanie Mesnier. En retraçant par le menu, pour la première fois, cette rocambolesque histoire d'espionnage de l'hebdomadaire satirique, ils montrent à quel point la « paranoïa » peut nuire à la démocratie. En ce temps-là, la « Francia pompidouliana », pour reprendre un titre d'Il Messaggero, n'avait pas digéré le traumatisme de Mai 68. Marcellin, plus que tout autre, en était obsédé, et voyait partout des espions à la solde de l'URSS, ou à tout le moins au service de la « subversion », le fameux ennemi de l'intérieur. Partout, y compris dans les bureaux du Canard. D'où l'opération de "sonorisation" des bureaux de l'hebdomadaire par des agents de la DST (le contre-espionnage), découverte par le plus grand des hasards par le dessinateur André Escaro.

En cette année 1974, l'opinion publique était plutôt sensible à ces histoires de micros cachés. Au mois d'août, le président américain Richard Nixon avait été contraint à la démission par le scandale du Watergate, qui avait mis en évidence l'implication de la Maison-Blanche dans le cambriolage, par de faux plombiers, des bureaux du Parti démocrate. « Et voilà, on l'a, notre Watergate ! », s'exclame aussitôt le jeune quotidien Libération, à l'unisson de la quasi-totalité de la presse française. Et les malheureux barbouzes poseurs de micros deviennent rapidement, pour leur plus

grande honte, « les plombiers du Canard ».

Le récit de l'enquête subséquente menée par les journalistes de l'hebdomadaire se dévore comme un bon polar, dont on se dit parfois qu'il est trop beau pour être vrai. Hélas... Pendant sept ans, le Canard tentera d'obtenir la condamnation de ses visiteurs nocturnes. En vain : une certaine idée de la raison d'Etat est venue à bout des efforts plus ou moins vigoureux des magistrats qui se sont succédé sur le dossier. « Sans gloire ni honneur, la justice, si l'on peut dire, a capitulé », constate Claude Angeli. Mais... « Le Canard, lui, a gagné. Il a gagné un crédit et une popularité croissante. La première semaine de décembre 1973, après la découverte des "plombiers", son tirage a bondi de 450 000 exemplaires à plus de 660 000. » La publication des noms des agents de la DST impliqués a offert au journal un tirage historique de plus d'un million d'exemplaires !

Aujourd'hui, justice et police ne posent plus vraiment de micros. La technologie a évolué. La Direction centrale du

Renseignement intérieur (DCRI), qui a récupéré les oripeaux de la DST, est en tout cas très loin du niveau de la NSA américaine ; mais la géolocalisation et la généralisation du web offrent des possibilités inédites de viol du secret de la correspondance. Et ces menaces-là sont bien plus difficiles à repérer que les micros, les fils et les antennes oubliés dans l'immeuble du Canard enchaîné.

Les micros du Canard, de Claude Angeli et Stéphanie Mesnier (Les Arènes).

